

Belgique francophone : une évaluation des « cellules bien-être » en milieu scolaire

**Chantal Vandoorne,
Marie-Christine Miermans,
Gaëtan Absil,**

chercheur.s à l'université de Liège,
Appui en promotion et en éducation
pour la santé – Apes-ULiège (Belgique).

Depuis 1990, de nombreuses initiatives de promotion de la santé à l'école sont développées en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique francophone) ; elles portent essentiellement sur les contenus d'enseignement, les apprentissages, les modes de vie et sur le climat scolaire. En mars 2011, une nouvelle étape a été franchie avec la création d'un dispositif-pilote intitulé « Cellule bien-être » (CBE), porté par trois ministères : enseignement, santé, jeunesse et aide à la jeunesse ; une association inédite. Le dispositif s'inscrit dans la continuité philosophique des approches intégrées couramment utilisées en promotion de la santé à l'école [1 ; 2]. Ce dispositif se veut très ouvert, pour faire émerger – sans idée préconçue – des représentations du bien-être, des points de repères, des procédures dont les acteurs institutionnels pourront s'inspirer pour favoriser la dissémination des CBE.

Développer le bien-être dans les établissements

Concrètement, une cellule bien-être est un groupe local de coordination qui réunit des intervenants internes et externes à l'école (chefs d'établissements, enseignants, éducateurs, membres

des équipes des centres psycho-médico-sociaux – CPMS et des services de promotion de la santé à l'école – SPSE, élèves). Ce groupe se réunit régulièrement pour aider le chef d'établissement à définir les lignes de force de son école en matière de santé et de bien-être. Il dynamise donc la promotion de la santé et du bien-être durant le temps scolaire, identifie les ressources internes et externes auxquelles faire appel, tout en prenant en compte les problématiques spécifiques de l'établissement.

Ce dispositif-pilote s'est déroulé sur deux années scolaires (2011 à 2013) : 72 écoles de tous types et de tous niveaux ont mis en place une cellule bien-être. Pour le déploiement

L'ESSENTIEL

■ **À partir de 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique francophone) a lancé un dispositif-pilote de « cellules bien-être » dans ses établissements scolaires. Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation. Analyse et résultats.**

du dispositif, ces écoles ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique individualisé [3] et d'une mobilisation des partenaires locaux : centres psycho-médico-sociaux (CPMS) et services de promotion de la santé à l'école (SPSE). Lors de rencontres semestrielles, les écoles d'un même





© Jean Bardeletti/PictureTune/NEA

territoire ont partagé leur expérience. En effet, le dispositif est conçu pour favoriser les apprentissages de tous les acteurs impliqués, en contact les uns avec les autres. Les mêmes types de rencontres ont réuni les services d'accompagnement, les acteurs institutionnels concernés par le bien-être à l'école. Ce dispositif-pilote est géré par un comité opérationnel qui réunit les représentants des ministères, des administrations et l'Appui en promotion et en éducation pour la santé de l'université de Liège (APES-ULiège), qui est chargée de l'accompagnement et de l'évaluation du dispositif [4].

Une évaluation participative

Les cellules de bien-être ont fait l'objet d'une évaluation participative en partant d'une matrice de questions¹. Cette évaluation est fondée sur des outils et des démarches diversifiés : récits, ateliers, forums et rencontres, observations, comptes rendus, enquêtes par questionnaires. Elle a pris en compte tout particulièrement : les configurations particulières des cellules, les interactions, les caractéristiques des actions mises en place dans l'école, l'organisation et la composition des cellules, etc. [5]. Chaque établissement a fait l'objet d'une évaluation, puis les résultats

ont été mis en perspective pour faire émerger des constats et des repères utilisables par les acteurs locaux et, au niveau plus large de décision, des politiques publiques dans les différents secteurs concernés par le bien-être à l'école.

Le bien-être, une notion polymorphe

Quelques constats semblent transférables d'un système éducatif à l'autre. L'ensemble des résultats est consigné dans les deux rapports d'évaluation [6 ; 7]. Le premier constat est établi à partir de l'analyse de 390 actions menées par les cellules de bien-être, puis réparties par les évaluateurs en 25 thématiques. Cette analyse laisse apparaître une notion de bien-être polymorphe, c'est-à-dire définie de façon très variable, mixant l'individuel *versus* le collectif, l'objectif ou le subjectif, l'environnement matériel, social. Ce constat est donc conforme à la définition du bien-être telle qu'elle est proposée par le Conseil de l'Europe [8] et par l'Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE [9] : « *Le bien-être est un concept qu'il appartient aux seuls citoyens de définir au travers de processus élaboratifs.* »

L'évaluation fait émerger une vision élargie du bien-être qui passe par trois grands éléments constitutifs :

- le développement des compétences personnelles en lien avec la santé des élèves ;
- le soutien du « vivre ensemble », en articulation avec le développement de chacun, en respect de son identité et de son parcours singulier (projet de vie dans le cadre scolaire et en dehors) ;
- la qualité de vie dans le cadre scolaire (y compris, donc, au sein de la communauté scolaire).

De l'éducation à la vie affective en passant par l'estime de soi

En moyenne, sur deux ans, les écoles ont abordé cinq à six portes d'entrée différentes parmi les 25 thématiques. Par ailleurs, 80 % des écoles font intervenir des collaborateurs externes de secteurs très variés (santé, jeunesse, social, développement économique, culture, sport, solidarité, insertion professionnelle). Dans la plupart des cas, les écoles estiment que ces collaborations apportent de réelles ressources, sans lesquelles certaines actions seraient difficiles à mettre en place. Les écoles vont chercher auprès des partenaires et des ressources externes un soutien opérationnel et une expertise sur les thématiques moins bien maîtrisées par les acteurs scolaires. Par ailleurs, la priorité est donnée aux thèmes les plus transversaux qui servent de porte d'entrée dans l'action (éducation à l'environnement ; prévention des assuétudes/addictions ; éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ; solidarité Nord-Sud ; accrochage (lutte contre le décrochage) scolaire ; gestion des conflits ; etc.). En effet, ces thèmes correspondent souvent aux priorités concrètes perçues par les acteurs scolaires ou par la société. En revanche, certains thèmes (estime de soi, vivre ensemble, échanges, relations et communication dans l'école, citoyenneté, santé holistique au sens bio-psycho-social) ne servent pas de porte d'entrée, mais on les retrouve dans nombre d'actions. Ils sont au cœur de la mission éducative de l'école et de l'action de nombreux professionnels de la promotion de la santé. Enfin, les thèmes relevant

de la qualité de vie sont aussi présents (aménagement des bâtiments et des infrastructures, d'espaces de détente ; organisation de moments de convivialité ; activités sportives et culturelles ; aménagement de l'offre alimentaire).

Ainsi, le bien-être, au-delà d'englober une multitude de thématiques, permet une transversalité : cette préoccupation commune est partagée et les dynamiques interagissent entre elles : les thématiques diverses liées au bien-être se complètent et nécessitent le recours à des ressources externes très diversifiées ; elles mobilisent des approches collectives.

Bien-être, climat d'école et culture d'établissement

Cette conception du bien-être est donc totalement cohérente avec les missions – inscrites dans les décrets – fondatrices de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le bien-être est lié de façon systémique à la notion de climat d'école et de culture d'établissement. Le défi majeur est d'articuler communauté et spécificités. La communauté repose sur la prise de conscience et l'acceptation des liens entre le bien-être et une série d'actions très diversifiées existant dans un établissement scolaire. Un point de vigilance est tout particulièrement souligné à l'issue de cette évaluation : dans l'amélioration du bien-être, les différents acteurs doivent bénéficier d'une autonomie pour pouvoir mettre en œuvre des objectifs propres, valoriser des spécificités, avec le défi de maintenir une cohérence. Pour ce faire, les espaces de collaboration entre intervenants externes et établissements scolaires doivent être clairement définis. C'est l'une des tâches majeures des cellules bien-être. Elles sont à la fois un lieu de réflexivité, d'articulation des diagnostics et des actions, et aussi un lieu de vigilance quant à la cohérence et aux choix des besoins prioritaires.

L'évaluation de ce dispositif a fourni de nombreux autres résultats sur la façon de s'organiser au sein d'un établissement scolaire pour

intégrer la notion de bien-être au quotidien dans le projet éducatif global :

- Comment constituer un groupe de référence qui prendra en charge le développement du bien-être ?
- Comment articuler des approches individuelles et collectives du bien-être des élèves et des enseignants ?
- Quel temps est nécessaire pour la concertation interne et avec les partenaires externes ?
- Comment articuler cette action avec les autres dispositifs qui structurent les organisations scolaires ?
- Quelles nouvelles orientations introduire dans la formation des enseignants et des directions d'écoles ?

Ainsi, si cette expérience-pilote n'a pas donné lieu à une réglementation nouvelle pour les établissements

scolaires, on peut espérer qu'elle se soit introduite dans les interstices des cadres législatifs et administratifs existants. ■

1. Matrice de questions :

- 1) Comment institutionnaliser une CBE au sein des établissements ? Quels sont les modes d'organisation adoptés, les acteurs impliqués, les liens noués avec d'autres structures de concertation au sein de l'école, les éléments qui facilitent ou limitent la mise en place et la continuité de la CBE ?
- 2) Quelles stratégies sont développées pour faciliter l'intégration et la cohérence des initiatives autour du bien-être de la communauté scolaire (élèves et adultes) ? Dans quelle mesure la préoccupation pour le bien-être prend-elle place dans une vision partagée et élargie des missions éducatives de l'école ?
- 3) Comment s'organisent et s'échelonnent les collaborations sur lesquelles s'appuyer pour développer une CBE et des actions autour du bien-être ? Comment s'appuyer sur des ressources externes tout en laissant la main aux établissements scolaires ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Young I., Williams T. *The Healthy School*. Edinburgh : Scottish Health Education Group, 1989.
- [2] St-Léger L., Young I., Blanchard C., Perry M. *Promoting Health in Schools, from Evidence to Action*. Saint-Denis : International Union for Health Promotion and Education (IUHPE), 2010. *Promouvoir la santé à l'école. Des preuves à l'action*. Saint-Denis : IUHPE, 2010 : 14 p. En ligne : http://www.iuhpe.org/images/PUBLICATIONS/THEMATIC/HPS/Evidence-Action_FR.pdf
- [3] Voir à ce propos, les analyses et commentaires des accompagnateurs qui venaient de secteurs différents : éducation populaire, éducation relative à l'environnement, aide à la jeunesse, promotion de la santé, éducation à la citoyenneté. *Éducation Santé*, novembre 2013, n° 294. Université de Paix. En ligne : <http://educationsante.be/article/le-bon-usage-de-la-gestion-des-conflits/> Empreintes. En ligne : <http://educationsante.be/article/la-participation-des-eleves-comme-levier-du-bien-etre/> Synergies. En ligne : <http://educationsante.be/article/construire-un-espace-de-confiance-a-lecole/> Ceméa. En ligne : <http://educationsante.be/article/considerer-la-personne-dans-sa-globalite-leducation-dans-sa-continuite/>
- [4] Hubin N., Absil G., Vandoorne C. Apprentissage collectif et évaluation dans le cadre du dispositif expérimental des « Cellules bien-être » en

- Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique). In Berger D., Balcou-Debussche M., Loizon D., Mackiewicz M.-P. et al. *Éducation à la santé et complexité*, Actes du 4^e Colloque international d'UNIRÉS. Paris : Éditions MGEN, 2014. En ligne : <http://hdl.handle.net/2268/158274>
- [5] Hubin N., Absil G. Évaluation dans le cadre du dispositif expérimental des « Cellules bien-être » en Fédération Wallonie-Bruxelles. Bruxelles : *Éducation Santé*, 2012, n° 283.
 - [6] Vandoorne C., Hubin N. *Dispositif-pilote de Cellules bien-être en Fédération Wallonie-Bruxelles. Rapport d'évaluation intermédiaire EvalCBE.1 : Mise en œuvre du dispositif au niveau local*. Liège : APES-ULg, 2013 : 78 p. En ligne : <http://hdl.handle.net/2268/145903>
 - [7] Hubin N., Miermans M.-C., Absil G. *Dispositif-pilote de Cellules bien-être en Fédération Wallonie-Bruxelles. Rapport d'évaluation EvalCBE.2 : Institutionnalisation et vision partagée du bien-être*. Liège : APES-ULg, 2013 : 58 p. En ligne : <http://hdl.handle.net/2268/158362>
 - [8] Conseil de l'Europe. *Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés. Guide méthodologique*. Paris : Éditions du Conseil de l'Europe, 2011 : 255 p.
 - [9] Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *L'Éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*. Paris : Éditions OCDE, 2011 : 248 p.